

Le petit mobilier en bronze, fer, pierre, os et bois

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **41 (1999)**

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le petit mobilier en bronze, fer, pierre, os et bois

Anika DUVAUCHELLE (fer et pierre) et
Alexandre OGAY (bronze, os et bois)

Le petit mobilier récolté dans le secteur sud des fouilles réalisées au lieu-dit *En Selley* en 1997 (L. 3-4) est particulièrement abondant. Cette abondance est en partie due aux circonstances particulières (incendie) qui mettent un terme dans le dernier quart du III^e s. à la troisième phase d'occupation constatée dans ce quartier. Ce mobilier est également très diversifié : il comprend aussi bien des objets liés à la construction, au mobilier ou au foyer, que de la vaisselle, des instruments de mesure et d'écriture, des outils voire peut-être de l'armement. Néanmoins, et à l'exception des clous, chacune de ces catégories n'est représentée que par quelques objets ; aucune concentration particulière ne permet d'attribuer à ce local une fonction précise, en l'occurrence un atelier d'artisanat métallurgique. Au contraire, cette diversité du petit mobilier inciterait plutôt à penser à un habitat.

Parmi les objets en fer, il convient de mentionner la balance dite romaine (cat. n^{os} 12 et 13 et fig. 22) mise au jour, complète, sur un foyer (St 2)⁴⁷ de la phase 3 (2^e moitié du III^e s.). Elle a subi les ravages de l'incendie : le plomb qui lestait le contrepoids s'est liquéfié sous l'effet de la chaleur et s'est partiellement écoulé à l'extérieur. On remarquera également la présence de plusieurs objets liés à une activité domestique autour d'un foyer, tels que la pelle à feu (cat. n^o 2) et le couvercle (cat. n^o 3) de la phase 3, ou encore la poêle à frire (cat. n^o 41), le couteau (cat. n^o 42) et l'attache d'anse (cat. n^o 43) de la phase 4a (fin III^e/début IV^e s.).

Le mobilier en bronze de la phase 3 comprend également des éléments de vaisselle, dont une louche (cat. n^o 27), mais aussi une applique de harnachement (cat. n^o 29), des clous décoratifs (cat. n^{os} 31-32) et des renforts d'angle d'un coffret (cat. n^o 30). Mentionnons encore, pour le mobilier de la phase 3, la présence d'un étui à kôhl en bois (cat. n^o 40), éventuellement un objet d'importation d'origine égyptienne (fig. 23).

Durant les deux phases suivantes (phases 4a-b, 1^{re} moitié du IV^e s.), la quantité d'objets et le nombre de catégories représentées diminuent sensiblement. Un objet particulier, formé à partir d'un fragment de plaque a été retouché, afin d'être réutilisé, peut-être comme outil (cat. n^o 73).

Le mobilier en os est très peu représenté. Dans la phase 3, le travail des textiles est assuré par la découverte d'une aiguille à chas (cat. n^o 37), tandis que deux petites épingles (cat. n^{os} 35-36) évoquent les parures. La volonté des habitants de s'offrir de temps à autre un moment de détente est attestée par la présence d'un jeton en os mouluré (cat. n^o 39).

Le mobilier lithique comprend un petit ensemble d'éléments de placage d'*opus sectile* ou d'*opus interassile* en

marbre et en porphyre (cat. n^{os} 70-72 et 76). Ces pièces ont toutes été découvertes à proximité du foyer St 15 de la phase 4b (couche d'abandon du foyer et démolition finale non remaniée). La présence de ces éléments de placage très fins (marbre *giallo antico* ou porphyre vert importé de Tunisie ou de Grèce, et convenant davantage à un décor figuratif – cf. cat. n^o 71 – qu'à une composition géométrique) est surprenante dans un contexte de trouvaille en relation plus ou moins étroite avec des activités métallurgie. Il n'est pourtant pas exclu qu'il s'agit là de pièces ayant fait l'objet d'un troc entre artisans⁴⁸ ou simplement récupérées.

Catalogue (fig. 24-28)

Abréviations

Diam.	Diamètre
Ep.	Épaisseur
H.	Hauteur
Larg.	Largeur
L.	Longueur

Le catalogue qui suit présente toutes les pièces, à l'exception des clous en fer, découvertes dans le local 3-4, dans les couches des phases 3 à 5, classées par phase et par matière.

Phase 3

Le mobilier en fer

1. Élément de construction ? Sorte d'étrier forgé dans une barre de section rectangulaire. La partie centrale, amincie et élargie, est percée d'un trou circulaire. Larg. 160 mm, 408,82 g. Inv. 97/10264-47.

Bien que cette pièce soit relativement bien conservée et apparemment entière, aucun autre aménagement (pour la fixer par exemple) n'est visible. En l'absence de parallèle, sa fonction reste obscure.

Fig. 24.

2. Pelle à feu ? De cette pelle, il ne reste qu'une lame fragmentaire, trapézoïdale et bombée. L. conservée 110 mm, 306,66 g. Inv. 97/10264-49.

3. Couvercle ? Cette tôle circulaire, entourée par un ressaut et un rebord, est percée de 4 trous circulaires (probablement 6 à l'origine) disposés en cercle. Le tout est prolongé par une courte bande, dont l'extrémité est enroulée sur elle-même et forme de ce fait un point d'articulation. Cette pièce qui a subi l'action du feu, présente des fibres de bois conservées sur son rebord. Diam. 200 mm, 172,79 g. Inv. 97/10264-15. Cf. KOLLER/DOSWALD 1996, pl. 89 n^o 1936.

Le ressaut et le rebord me font penser à un couvercle. Le point d'articulation latéral convient à cette hypothèse. Les fibres de bois conservées pourraient indiquer que l'objet couvert était fabriqué dans cette matière. Sa fonction demeure énigmatique. Je n'ai trouvé dans la littérature archéologique qu'une pièce comparable, interprétée comme un égouttoir. Notre pièce me paraît d'une part n'être pas suffisamment profonde et d'autre part être percée de fort peu de trous pour une telle fonction. Elle m'évoque au contraire les couvercles des bassinoires médiévales, ces chaufferettes pour le lit, en cuivre ou en fer, mais cet ustensile n'est pas attesté à l'époque romaine. Si elle s'ajustait

⁴⁷ Cf. *supra* fig. 6.

⁴⁸ Aujourd'hui encore, les artisans possèdent souvent des objets, des œuvres d'art bien au-dessus de leurs moyens financiers. Ils résultent d'un échange contre une autre pièce ou contre un travail fourni.

sur une poêle, on pourrait imaginer que cette dernière servait à la torréfaction de céréales telles que l'orge. Si elle recouvrait un récipient en bois, ce dernier renfermait probablement une substance qui devait être aérée ou devait s'évaporer.

Fig. 24.

4. Poignée. Anneau de section circulaire et agrafe à bois fragmentaire. Diam. int. 33 mm, 16,11 g. Inv. 97/10264-48.
5. Poignée? Anneau de section apparemment carrée. Diam. int. 30 mm, 16,76 g. K 10264.
6. Clé. MASUREL 1979: type 1-3. Un anneau circulaire simple surmonte la tige évasée. Les dents représentent 4 rectangles verticaux. L. 47 mm, poids 9,12 g. Inv. 97/10264-51.
Cette clé actionnait une serrure à fonctionnement par soulèvement. Ce fonctionnement a souvent été décrit dans la littérature archéologique. Les dents de la clé, tournées vers le haut (c'est-à-dire perpendiculairement à la tige), soulèvent les chevilles qui bloquent le pêne, dégagent ce dernier et par un mouvement latéral de la clé, ouvrent la serrure⁴⁹.
Fig. 24.
7. Moraillon. Ce moraillon est constitué d'une bande aux bords divergents, coudée à angle droit. Son extrémité proximale est enroulée sur elle-même. Juste au-dessus, l'auberon fragmentaire est riveté dans la bande. Le mode de fixation du moraillon manque; il s'agit peut-être de l'agrafe à bois mise au jour dans le même ensemble stratigraphique. H. conservée 103 mm, 69,99 g. Inv. 97/10283-07. Cf. FISCHER 1990, pl. 231, A3.
La longueur de la bande entre le coude et le système de fixation est plus importante que sur la majorité des moraillons. Cette particularité s'explique probablement par le support originel, inconnu à ce jour.
Fig. 26.
8. Cadenas? Cette tôle circulaire, entourée par un petit rebord, est percée de trois trous de fixation circulaires et d'une ouverture rectangulaire. La pièce a subi les outrages du feu, comme en témoigne la surface boursouflée du fer et la présence de deux gouttelettes de bronze. Diam. 62,5-64,5 mm, 23,26 g. Inv. 97/10264-50. Cf. FURGER *et al.* 1990, p. 160, fig. 13, n° 1, p. 161, fig. 15, m.
Il s'agit probablement de la fermeture inférieure d'un cadenas. L'ouverture rectangulaire permettait alors d'introduire et de bloquer à l'aide du pêne le dernier maillon d'une chaîne fixée sur la partie supérieure du dit cadenas⁵⁰.
Fig. 24.
9. Plaque de serrure? Ce fragment de tôle présente un rebord et une ouverture rectangulaire (?) fragmentaire parallèle à ce rebord. L. conservée 60 mm, 15,75 g. Inv. 97/10266-11.
10. Stylet. Cette pièce, constituée de deux fragments non jointifs, est terminée par une spatule arrondie, en forme de pelle⁵¹. La tige ne présente ni décor ni renflement au-dessus de la pointe. L. conservée 80 mm, 7,28 g. Inv. 97/10266-10.
11. Stylet. De ce stylet fort endommagé, il ne reste que la tige portant les traces d'un décor damasquiné, probablement avec du bronze. Celui-ci est constitué d'une succession de lignes et de bandes incrustées au niveau du décrochement précédant la pointe. Du bas en haut, on trouve: une ligne – une bande de traits verticaux – deux lignes – une fine bande de traits obliques – deux lignes suivies d'une troisième ligne un peu plus loin. L. conservée 90 mm, 6,43 g. Inv. 97/10266-09.
Fig. 24.

12-13. Balance romaine. Le fléau, le plateau et le contrepoids de cette balance sont conservés.

Le fléau, par endroit très bien conservé, laisse apparaître deux échelles distinctes. La balance pouvait être suspendue par un des trois crochets prévus à cet effet (seuls deux subsistent), placé chacun sur une face et à une distance différente. Ces crochets sont fixés par un anneau dans une cavité creusée dans le fléau. À l'extrémité de la balance, on trouve un étrier sur lequel est suspendu un crochet; deux fragments de tige indiquent la disparition d'autres éléments. L. 655 mm, 959,40 g. Inv. 97/10283-01. Cf. MUTZ 1983, p. 41.

Le plateau circulaire, très peu profond, est apparemment forgé dans une seule masse de fer (sans pièce soudée). Ses quatre crochets de suspension sont constitués de simples tiges repliées en boucle, dans laquelle était pris un anneau. Sur ce plateau reposait une coulure de plomb (26,42 g) provenant probablement du contrepoids. Diam. 132 mm, 404,75 g. Inv. 97/10283-01. FELLMANN 1990, pl. 39, n°s 143-144.

Le contrepoids, de forme ovale, est complété au bas par un bouton circulaire et en haut par un anneau dans lequel est croché un maillon en S. Techniquement, il est constitué de deux coupes assemblées. Le plomb avec lequel il était fourré, s'est liquéfié et s'est partiellement répandu à l'extérieur lors de l'incendie. H. 101 mm, 857,30 g. Inv. 97/10283-02. FELLMANN 1990, pl. 39, n° 148; JACOBI 1897, p. 437 fig. 68, n° 3.

Il est possible que la chaîne qui permettait de suspendre le plateau soit la pièce cat. n° 21. En effet, elle provient d'un ensemble (K 10264) situé stratigraphiquement juste au-dessous de celui de la balance. Néanmoins, je n'ai trouvé dans les publications, aucune balance dont la chaîne soit constituée de maillons en forme de 8.

Sur l'étrier, seul subsiste un crochet. La présence de deux fragments de tige permet néanmoins de supposer l'existence de deux autres crochets destinés à suspendre le plateau et la marchandise à peser⁵².

Aujourd'hui, seules deux graduations sont partiellement conservées, mais il est probable qu'à l'origine il y en avait trois, correspondant chacune à un des points de suspension de la balance. La graduation la mieux conservée est duodécimale: elle est matérialisée par des sections constituées de cinq points, puis d'un S pour la sixième division, à nouveau cinq points, et finalement un trait vertical pour la douzième division. Un X signale la fin de l'antépénultième et probablement dixième section. Trois sections de la seconde graduation sont bien conservées: elles se composent de deux points séparés par un S et suivis d'un trait vertical. A nouveau, un X remplace un trait entre deux sections.

En ce qui concerne le contrepoids, les radiographies indiquent clairement que le plomb occupe aujourd'hui entre la moitié et les deux tiers de l'espace intérieur. Malheureusement, nous ne savons pas quelle quantité de plomb s'est écoulée à l'extérieur. Si cette quantité est faible voire infime⁵³, le contrepoids pouvait peser à l'origine 873,20 g (2 ²/₃ livres) ou 982,35 (3 livres). Si au contraire, le plomb occupait tout l'espace intérieur, ce contrepoids pesait probablement 3 ¹/₂ livres (1146,075 g) ou 3 ²/₃ livres (1200,65 g)⁵⁴.

Fig. 22 et 25.

⁴⁹Cf. par exemple HALBOUT *et al.* 1987 p. 65, MASUREL 1979 p. 282 ou MEYSTRE 1998 p. 6-7.

⁵⁰Une identification comme plaque de serrure n'est toutefois pas exclue. Cf. ALARCÃO *et al.* 1979, pl. XLV, n° 126.

⁵¹SCHALTENBRAND 1991, p. 168-169.

⁵²Ce système serait équivalent aux crochets à trois pointes; cf. MUTZ 1983, p. 14 et 41. On trouve habituellement le crochet à trois pointes ou deux crochets semblables; la chaîne de suspension peut également être directement fixée à l'étrier.

⁵³Voir MUTZ 1983, p. 54, fig. 36.

⁵⁴La restauration de cette balance a nécessité beaucoup de temps. Par conséquent, il m'était impossible, dans le cadre de cet article, de l'analyser plus précisément. Une étude approfondie est prévue ultérieurement.



Fig. 22. En Selley 1997, balance romaine en fer (cat. n^{os} 12-13). L. 655 mm. Sur le plateau apparaît une coulure de plomb (photographie MRA, J. Zbinden, Berne).

14. Houe. La lame trapézoïdale, aux épaules légèrement tombantes, n'est pas dotée de renfort médian. L'emmanchement consiste en un œil ovale bordé de quatre œillères arrondies et percé dans une nuque rectangulaire. Cette dernière comporte également une table rectangulaire. L. 225 mm, 1089,30 g. Inv. 97/10264-24. Cf. DUVAUCHELLE 1990, p. 110, n^o 166. La houe citée en parallèle a été découverte à une date indéterminée, à Avenches dans le champ du paveur Rosset, au lieu-dit *Conches-Dessus*, soit à environ 500 mètres de la fouille d'En Selley.
Fig. 26.

15. Manipule? Tige de section rectangulaire, terminée par une petite patte de fixation circulaire dans laquelle est encore fiché un petit clou ou un rivet à tête circulaire bombée. A l'autre extrémité de la tige, la pièce présente un évasement au niveau de la cassure. L. conservée 51 mm, 3,93 g. Inv. 97/10265-20. Cf. FEUGÈRE *et al.* 1992, p. 99, n^o 192. Cette ferrure est trop fragmentaire pour assurer son identification⁵⁵. Néanmoins, la proximité d'une construction militaire et la présence de nombreux *militaria*⁵⁶ m'incite à y voir une manipule.
Fig. 26.

16. Fiche en T. Ep. tige 10 mm, 36,31 g. K 10264.

17. 7 fiches en T. Ep. tiges 8-10 mm, L. des fiches entières 96-100 mm, 320,95 g. K 10265.

18. Agrafe à bois. Dans la boucle, fragment d'une tige de section rectangulaire. L. conservée 45 mm, 11,19 g. Inv. 97/10283-06. Le fragment de tige, très court, peut provenir de différentes pièces. En particulier, on peut imaginer une seconde agrafe à bois pour former une charnière, ou un anneau pour constituer une poignée (voir *supra*, cat. n^o 4). Néanmoins, l'ensemble stratigraphique K 10283 a également livré un moraillon (voir *supra*, cat. n^o 7), pièce de serrurerie habituellement fixée sur son support à l'aide d'une agrafe à bois. Le fragment de tige pourrait en fait être un fragment de la ferrure de ce moraillon.

19. Plaquette. Plaquette carrée, percée d'un grand trou circulaire. L. 46 mm, 31,88 g. K 10264.

20. Crochet? Tige repliée de section carrée. L. conservée 43 mm, 12,68 g. K 10264.

21. Chaîne. 11 fragments. Maillons en forme de 8. 98,96 g. Inv. 97/10264-63.

22. Maillon? Tige de section carrée, formant probablement un 8 (S aux boucles fermées). L. 37 mm, 3,22 g. K 10265.

23. Ferrure. Extrémité d'une ferrure en bande percée d'un trou carré. L. conservée 39 mm, 12,18 g. K 10264.

24. Ferrure. Bande présentant une courbe, au niveau de laquelle est percé un trou de fixation circulaire. L'extrémité conservée est la partie la plus épaisse. L. conservée 75 mm, 35,37 g. K 10264.

25. Indéterminé. 3 fragments de tôle ou de plaque informes et d'épaisseur variable. Un des fragments présente une sorte de languette. L. conservées 30 à 92 mm, 103,76 g. K 10265.

26. 2 tiges. Sections carrée et rectangulaire. L. conservées 29 à 38 mm, 9,72 g. K 10266.

Le mobilier en bronze

27. Louche. Le long manche, de section rectangulaire plate, est constitué de 2 parties aux bords divergeants et séparées par 2 ailettes. Son extrémité, percée d'un trou de suspension circulaire, s'évase en queue d'aronde. Le bassin de la louche, mal conservé, était probablement hémisphérique. Son bord, massif, forme une collerette dont la lèvre est déversée. Sur la face externe de la panse, une dizaine de rivets sont encore observables. L. 289 mm, 155,54 g. Inv. 97/10264-14. Cf. TASSINARI 1975, pl. XII/51.

Plusieurs fragments de panse épars portent également des rivets. Ces éléments attestent d'une réparation antique, le fond du bassin ayant été entièrement remplacé⁵⁷. D'un point de vue morphologie générale, le seul parallèle trouvé est une passoire. On pourrait donc imaginer que la fonction de cet objet a été transformée lors de la réparation.
Fig. 26.

⁵⁵ Cf. BRODRIBB *et al.* 1973, p. 125 fig. 60, n^o 426 ou 428 qui publie des ferrures coudées d'usage incertain.

⁵⁶ Cf. *infra* l'article de G. MATTER dans ce même bulletin. Cf. également *supra* l'article général sur la fouille En Selley en 1997-98.

⁵⁷ Par ailleurs, on peut se demander si, plus qu'une réparation antique, ces rivets ne trahiraient pas un mode de fabrication du bassin en deux parties, assemblées par rivetage.

28. Élément de vaisselle? Cette pièce, symétrique et arquée, est constituée d'une tige aux pointes mousses surmontée dans sa partie médiane d'une boucle fragmentaire. Cette tige présente une section rectangulaire en son centre, puis circulaire après un décrochement. L. 56 mm, 11,01 g. Inv. 97/10264-21. Cf. WILSON 1968, pl. XLVII, n° 207.

Fig. 27.

29. Applique de harnachement. De cet objet, très fragmentaire, il ne reste qu'une tôle découpée en forme de « griffe » (en réalité une branche de pelte). Sur sa face postérieure, un rivet à tête et tige de section ovale, est visible. L. conservée 41 mm, 7,08 g. Inv. 97/10266-03. Cf. GSCHWIND 1998, p. 118, fig. 6, n° 4.

Cette pièce doit être mise en relation avec les autres *militaria* découverts dans des couches plus tardives⁵⁸.

Fig. 27.

30. Deux renforts d'angle externes. De forme rectangulaire, ils sont constitués de deux faces de largeurs différentes. La plus large est percée de trois trous de fixation circulaires, tandis que la plus étroite n'en a que deux. Neuf clous ont été découverts en connexion avec ces deux renforts d'angle. Ils possèdent une petite tête hémisphérique et une tige de section quadrangulaire. L. des renforts 58 mm, 23,13 g. Inv. 97/10264-20.

Ces deux renforts d'angle étaient probablement fixés sur un coffret en bois. Cette matière disparaissant relativement vite, la reconstitution d'un tel objet est rarement possible⁵⁹. Dans notre cas, des restes de bois, minéralisés par la corrosion et encore accrochés contre la face appliquée, indiquent simplement que ces éléments étaient en place lors de leur abandon. Le même ensemble stratigraphique a livré 14 autres clous, tout à fait semblables et parfois coudés, ainsi que de nombreux fragments de tôle. Il est probable qu'il s'agisse là des restes d'une ou de plusieurs pièces d'assemblage similaires. Dimensions d'un clou entier: L. 24,7 mm, coudé à 21,5 mm, section 2 x 2 mm. Poids des 14 clous et des fragments de tôle: 67,54 g.

Fig. 27.

31. Clou. Sa tête massive est légèrement aplatie. La tige est de section rectangulaire. Diam. tête 8,5 mm, 1,67 g. Inv. 97/10264-65.

La tête paraît avoir été fabriquée en rapportant, par martelage, un peu de métal autour de la tige, car cette dernière est visible en son sommet.

Fig. 27.

32. Clou. La tête est petite et hémisphérique. La tige est de section quadrangulaire. L. 25,5 mm, section tige 2 x 2 mm, 0,82 g. K 10265.

33. Balustre. Surmonté d'un bouton, il se présente sous la forme d'un cône à base moulurée. H. 23 mm, 6,17 g. Inv. 97/10265-04. Cf. AMREIN *et al.* 1999, pl. 167, n° 1721-1730; DESCHLER-ERB 1996, pl. 7, n° 76.

Ces balustres sont interprétés comme des têtes de clou décoratif ou des boutons de préhension.

34. 37 fragments de tôle. 3 clous sont encore en place. L. max. conservée 46 mm, 25,18 g. K 10265.

Le mobilier en os

35. Epingle. Tête cylindrique et moulurée, d'un diamètre légèrement plus petit que la tige. Une rainure est visible, juste en dessous de la tête. L. conservée 93 mm, 1,55 g. Inv. 97/10264-22.

Je n'ai trouvé aucun parallèle pour cette pièce, en particulier pour la forme de la tête.

Fig. 27.

36. Epingle. Tête en forme de goutte de section semi-circulaire. L. conservée 35 mm, 0,44 g. Inv. 97/10265-03.

37. Aiguille. Le chas est creusé en biseau de chaque côté. La pointe est émoussée. L. 102 mm, 2,06 g. Inv. 97/10264-23. Cf. CRUMMY *et al.* 1983, p. 66, fig. 70/1954.

38. Epingle ou aiguille? Tige de section circulaire. L. conservée 39 mm, 0,47 g. Inv. 97/10265-27.

39. Jeton. Pièce circulaire, décorée sur une face de 4 cercles concentriques moulurés. Diam. 22 mm, 2,82 g. Inv. 97/10266-04. Cf. AMREIN *et al.* 1999, pl. 156, n° 1527-1544.

Le mobilier en bois

40. Étui à khôl? Constitué d'un couvercle qui s'ajuste sur une boîte, cet étui se présente sous la forme d'un petit cylindre à l'extrémité arrondie. La boîte est décorée de 2 cannelures, l'une au haut de la panse et l'autre sur le rebord. Le couvercle, surmonté d'un « bouton » convexe, est percé d'un orifice circulaire. H. tot. 69,7 mm, 8,91 g. Inv. 97/10264-66.

L'extérieur de l'artefact a été formé au tour, comme l'attestent les marques sous le fond, tandis que l'intérieur porte encore les traces de l'outil ayant servi à le creuser. Le trou à travers le couvercle indique certainement l'utilisation d'un bâtonnet pour écraser et récolter une matière poudreuse. Toutefois, la morphologie de cet étui (couvercle parfaitement adapté, petit orifice pouvant probablement être facilement obstrué) m'incite à penser qu'il s'agit d'une boîte destinée à contenir un produit dont on cherchait à protéger les vertus stériles. Les seuls parallèles que j'aie trouvés proviennent du monde égyptien. Ces étuis à khôl⁶⁰ sont exposés au Musée du Louvres, à Paris. Peut-on dès lors imaginer que notre objet soit une importation depuis cette lointaine terre ou qu'il s'agit d'une commande faite chez un artisan local par une personne nostalgique de l'Égypte?

Fig. 23 et 27.

Phase 4a

Le mobilier en fer

41. Poêle à frire. La poêle ovale et allongée est bordée d'un haut rebord. Sur son fond est riveté une sorte de trépied, composé

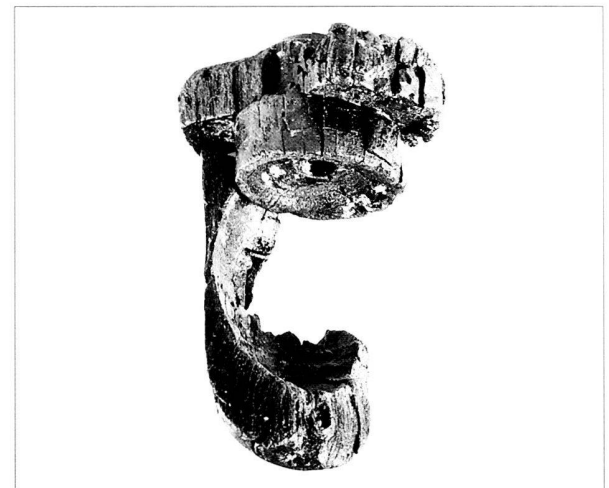


Fig. 23. En Selley 1997, étui à khôl (?) en bois (cat. n° 40). H. 69,7 mm (photographie MRA, J. Zbinden, Berne).

⁵⁸Cf. *supra* l'article général sur la fouille En Selley en 1997-98. Voir également *infra* l'article de G. MATTER dans ce même bulletin.

⁵⁹Cf. p. ex. CRUMMY *et al.* 1983, p. 87, fig. 91.

⁶⁰Le khôl est un collyre d'antimoine, et donc un antiseptique.

d'une ferrure dont les extrémités aujourd'hui repliées constituaient les 2 pieds latéraux, et d'une seconde ferrure en forme de bulbe terminé en pointe. A l'origine, celle-ci était prolongée par un manche, à l'extrémité duquel était placé le troisième pied. L. conservée 200 mm, 296,41 g. Inv. 97/10245-37.

Cf. CASTELLA *et al.* 1995, p. 175 fig. 5, n° 11.

Fig. 27.

42. Couteau. Le manche est constitué d'une soie de section carrée et d'une partie massive qui se termine en pointe sur le dos de la large lame. L. conservée 137 mm, 130,67 g. Inv. 97/10245-38.
43. Attache d'anse? Patte fragmentaire, triangulaire, terminée à son extrémité conservée par un œillet circulaire, dans lequel est conservée une agrafe à bois. L. conservée de la patte 86 mm, 83,16 g. Inv. 97/10245-47.
44. Charnière. L'axe, constitué de trois charnons circulaires, relie deux ailes aux bords convergents. Un fragment de clou de fixation est encore visible. L. conservée 77 mm, diam. des charnons 17 mm, 44,84 g. Inv. 97/10245-39.
45. Chandelier à broche. Tige pointue de section carrée, coudée pour former une douille ouverte. H. 84 mm, diam. int. 10 mm, 57,48 g. Inv. 97/10245-40.
Cf. HOFMANN 1985, pl. XXXVIII, n° 1.
La tige pointue, ou broche, permettait de fixer le chandelier dans du bois ou dans un joint de maçonnerie, tandis que la douille accueillait la chandelle.
Fig. 28.
46. Talon de lance ou pointe de *pilum*? Cette pièce est constituée d'une base pyramidale allongée surmontée d'une longue soie de section carrée. Une virole est maintenue en connexion par la corrosion. L. 170 mm, diam. int. de la virole 30 mm, 178,93 g. Inv. 97/10245-41.
Cf. SCHALTENBRAND 1991, pl. 65, n° 10; ULBERT 1984, pl. 30, n° 267.
La soie était fichée dans du bois et afin d'éviter que celui-ci n'éclate, il était cerclé par une bague en fer. La forme n'étant pas caractéristique, il pourrait également s'agir d'un outil. Toutefois, comme pour la pièce cat. n° 15, le contexte de découverte m'incite à l'identifier comme une pièce d'armement.
Fig. 28.
47. Crochet? Longue tige de section carrée, coudée à angle droit. Cette dernière partie se sépare en 2. L. conservée 167 mm, 65,11 g. Inv. 97/10245-46.
48. Maillon. Ovale et légèrement resserré au centre. L. 73 mm, 59,24 g. Inv. 97/10245-50.
49. Indéterminé. Tôle concave en forme de bulbe. A une extrémité, elle semble se terminer en une pointe massive, à l'autre elle est prolongée par une bande placée à environ 45°. L. 102 mm, 107,06 g. Inv. 97/10245-45.
50. Ferrure. Bande en très mauvais état de conservation, présentant des bords divergents. L. conservée 137 mm, 66,55 g. K 10245.
51. Tôle. Angle arrondi conservé. L. conservée 27 mm, 3 g. K 10245.

Le mobilier en bronze

52. Renfort d'angle? De forme rectangulaire. L. conservée 42 mm, 6,32 g. K 10245.

Le mobilier en lignite

53. Bracelet. Fragmentaire, il possède une section ovale. L. de corde conservée 65,5 mm, section 5,7 x 6 mm, 3,86 g. Inv. 97/10245-29.

Le mobilier en pierre⁶¹

54. Indéterminé. Cercle en *granito verde e fior di bigio* (?). Les faces supérieure et inférieure, bombées de manière asymé-

trique, sont polies. La tranche, laissée brute, est légèrement convexe d'un côté, fortement biseautée de l'autre côté. Diam. 88 mm, 394,03 g. Inv. 97/10245-28.

Fig. 28.

Phase 4b

Le mobilier en fer

55. Poignée? Tige de section circulaire, plus épaisse en son centre, aux extrémités coudées. L. 75 mm, 45,16 g. Inv. 97/10268-31.
56. Forces? Très mal conservée, cette pièce semble présenter une lame prolongée par une branche placée sur un plan perpendiculaire. L. conservée 98 mm, 21,68 g. Inv. 97/10268-32.
57. Fiche en T. Branches du T apparemment recourbées, en forme d'ancre. Ep. tige 10 mm, 38,78 g. K 10268.
58. Fiche en T. L'extrémité conservée des branches du T est recourbée vers le bas. Ep. tige 8 mm, 27,36 g. K 10268.
59. Rivet ou fiche en T? Une tige de section carrée traverse une plaquette rectangulaire et se termine par une tête (?) carrée. La plaquette est prolongée par une bande fortement corrodée mais répondant à l'aimant. Ep. tige 7 mm, 10,39 g. K 10268.
60. Anneau. Section carrée. Diam. int. 40 mm, 26,88 g. K 10268.
61. Ferrure. Ferrure en bande présentant une extrémité évasée. L. conservée 43 mm, 7,38 g. K 10268.
62. Tige. Section rectangulaire irrégulière. L. conservée 42 mm, 7,32 g. K 10247.
63. 7 tiges. Section carrée. Un fragment, terminé en pointe, présente une légère courbure. L. conservées 20 à 169 mm, 133,72 g. K 10268.
64. Tige. Section circulaire. L. conservée 62 mm, 5,13 g. K 10268.

Le mobilier en bronze

65. Bague. Elle est formée d'une tige de section ovale, enroulée en anneau aux extrémités jointives. Diam. int. 16 mm, section 2,5 mm, 2,12 g. Inv. 97/10268-33.
66. Statue? Plaque présentant un profil en S et un décor incrusté. De ce dernier, il ne subsiste que trois fines rainures ondulées et une quatrième plus large. Une des fines rainures conserve encore une lamelle de bronze incrustée. Dans la rainure la plus large, on peut voir les traces de son creusement laissées par l'outil. L. conservée 49 mm, 34,59 g. Inv. 97/10247-04.
Dans la statuaire en bronze, les incrustations métalliques sont généralement en argent. Pour notre pièce, les deux métaux concernés sont des alliages à base de cuivre⁶², dont la composition probablement différente déterminait le contraste des couleurs. L'ondulation visible dans le décor de notre pièce évoque un drapé, ou plus probablement une chevelure ou la crinière d'un animal, cheval ou lion par exemple.
Fig. 28.
67. Clou décoratif? Une tige en fer, de section rectangulaire puis circulaire, traverse une plaquette de bronze octogonale. La «tête» est constituée par une tôle de bronze enroulée autour de la tige et décorée d'une ligne médiane gravée. Au sommet, le fer présente de la barbe qui débordé sur le bronze. L. conservée 27 mm, 2,92 g. Inv. 97/10268-39.
Fig. 28.

⁶¹ Mes remerciements à Corinne MORIER-GENOUD et à Vincent SERNEELS qui ont identifié les pierres et m'ont aidée pour la compréhension de ces pièces.

⁶² Le terme de bronze est souvent utilisé en archéologie pour tous les alliages à base de cuivre. Seule une analyse permet de les différencier, mais celle-ci fait généralement défaut.

68. Tôle. Deux tôles allongées, assemblées par un rivet dont la tige est de section rectangulaire. L. conservée 24 mm, 1,97 g. K 10268.
69. Tôle. Très mince, ce fragment présente un rebord. L. conservée 21,5 mm, 1,45 g. K 10268.

Le mobilier en pierre

70. Placage d'*opus sectile* ou d'*opus interassile*, probablement en marbre *giallo antico*. Segment de cercle. La surface polie présente de nombreuses stries qui semblent dues à l'opération de lissage. La tranche arrondie, chanfreinée, laisse apparaître les traces du ciseau de l'artisan. L. reconstituée 44 mm, ép. 5,6-6,3 mm, 8,14 g. Inv. 97/10268-34.
- Le marbre *giallo antico* est importé de Chemtou en Tunisie. Au vu de la petite taille de ce placage, l'identification de la pierre ne peut toutefois pas être assurée.

Fig. 28.

71. Placage d'*opus sectile* ou d'*opus interassile* en marbre *giallo antico*. Pièce asymétrique en segment de cercle. Le lissage de la surface visible laisse apparaître quelques stries parallèles. Les tranches, chanfreinées, présentent des traces de ciseau. L. 42,8 mm, ép. 5,5-6,1 mm, 10,48 g. Inv. 97/10268-35.
- La forme asymétrique de cette plaque indique clairement qu'elle provient d'un décor non géométrique, probablement figuratif.

Fig. 28.

72. Placage d'*opus sectile* en porphyre vert. Le bord est trop partiellement conservé pour donner une indication sur la forme originale. L. conservée 116 mm, larg. 97 mm, ép. 10-15 mm, 288,76 g. Inv. 97/10268-29.
- Le porphyre vert est importé de Krokeai en Grèce.

73. Jeton en quartz laiteux. Face supérieure bombée. Diam. 27 mm, ép. 7 mm, 7,76 g. Inv. 97/10268-36.

Phase 5

Le mobilier en fer

74. Indéterminé. Longue tige fragmentaire, de section rectangulaire, prolongée par une bande, percée d'un petit trou en

forme de goutte à la base. L. conservée 182 mm, 33,13 g. Inv. 97/10301-06.

Sans préjuger de son utilité, le petit trou à la base de la bande est probablement dû à une soudure non jointive et imparfaite.

Le mobilier en bronze

75. Outil? Tôle en forme de «peau de vache», présentant 6 pointes mousses. La face convexe est lisse et bien travaillée. En revanche, la face concave est parsemée de stries de travail. Les épaisseurs au niveau des pointes sont plus fines que le reste de l'objet. L. 65 mm, ép. 1,5-2,5 mm, 41,74 g. Inv. 97/10301-10.

Les épaisseurs amincies des pointes, ainsi que la présence de stries sur ces dernières, indiquent que ces extrémités ont été usées. Cette morphologie particulière montre que l'artefact ne fut pas seulement considéré comme le fragment d'un autre objet, mais récupéré pour sa forme et réutilisé, probablement comme outil. Sans analyse plus poussée des marques de travail portées par les pointes, il n'est pas possible de déterminer dans quel cadre il fut employé.

Fig. 28.

76. Tige. Conique, elle semble cassée à chaque extrémité au niveau d'un trou. Sa section rectangulaire présente 2 angles coupés vers la partie la plus large. L. conservée 67 mm, 1,84 g. K 10301.

Le mobilier en pierre

77. Placage d'*opus sectile* en porphyre vert. Cette plaque rectangulaire présente un angle coupé à 45°. Les bords conservés sont chanfreinés après un étroit pan vertical. La surface visible est polie, tandis que la face de pose est lisse. L. reconstituée 116 mm, ép. 9,6-10,1 mm, 92,64 g. Inv. 97/10301-05.

L'angle coupé à 45° incite à voir dans ce placage un élément d'encadrement pour un panneau. La forme spécifique des bords indique une volonté de parfaite juxtaposition des plaques, peut-être particulièrement indiquée pour un revêtement de sol.

Fig. 28.

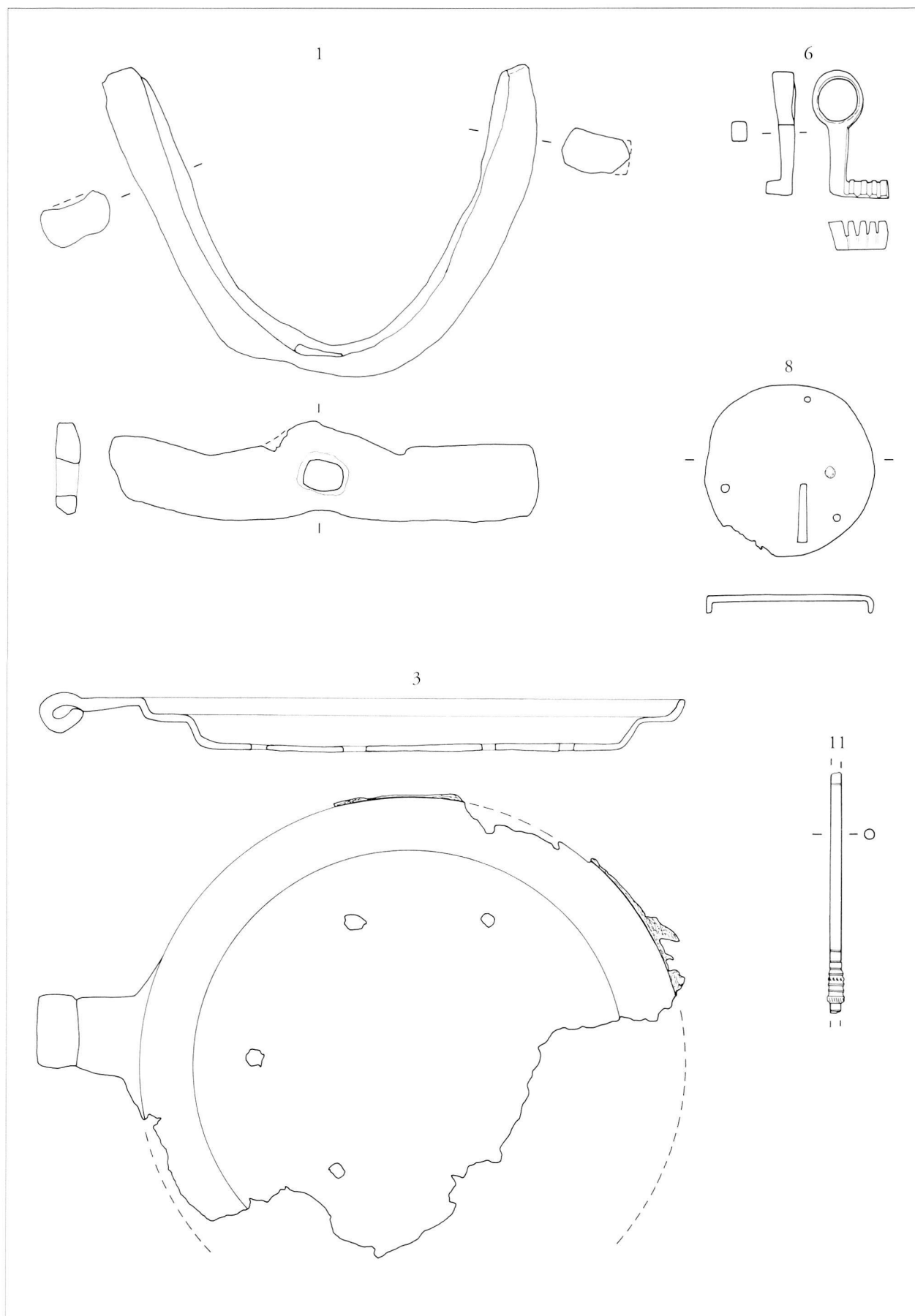


Fig. 24. Phase 3 (2^e moitié du III^e s. ap. J.-C.): fer

Echelle 1:2

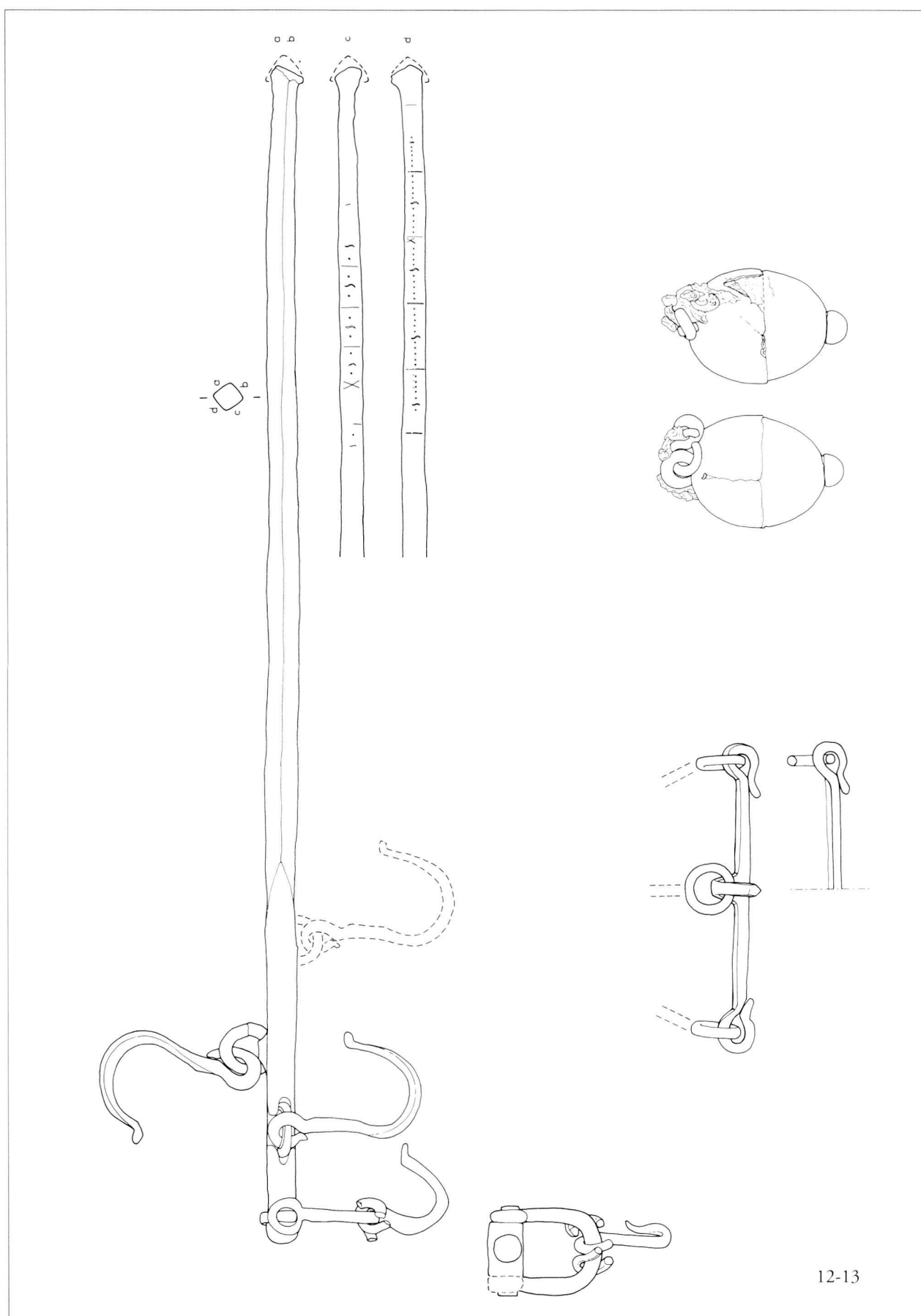


Fig. 25. Phase 3 (2^e moitié du III^e s. ap. J.-C.): fer

Echelle 1:3

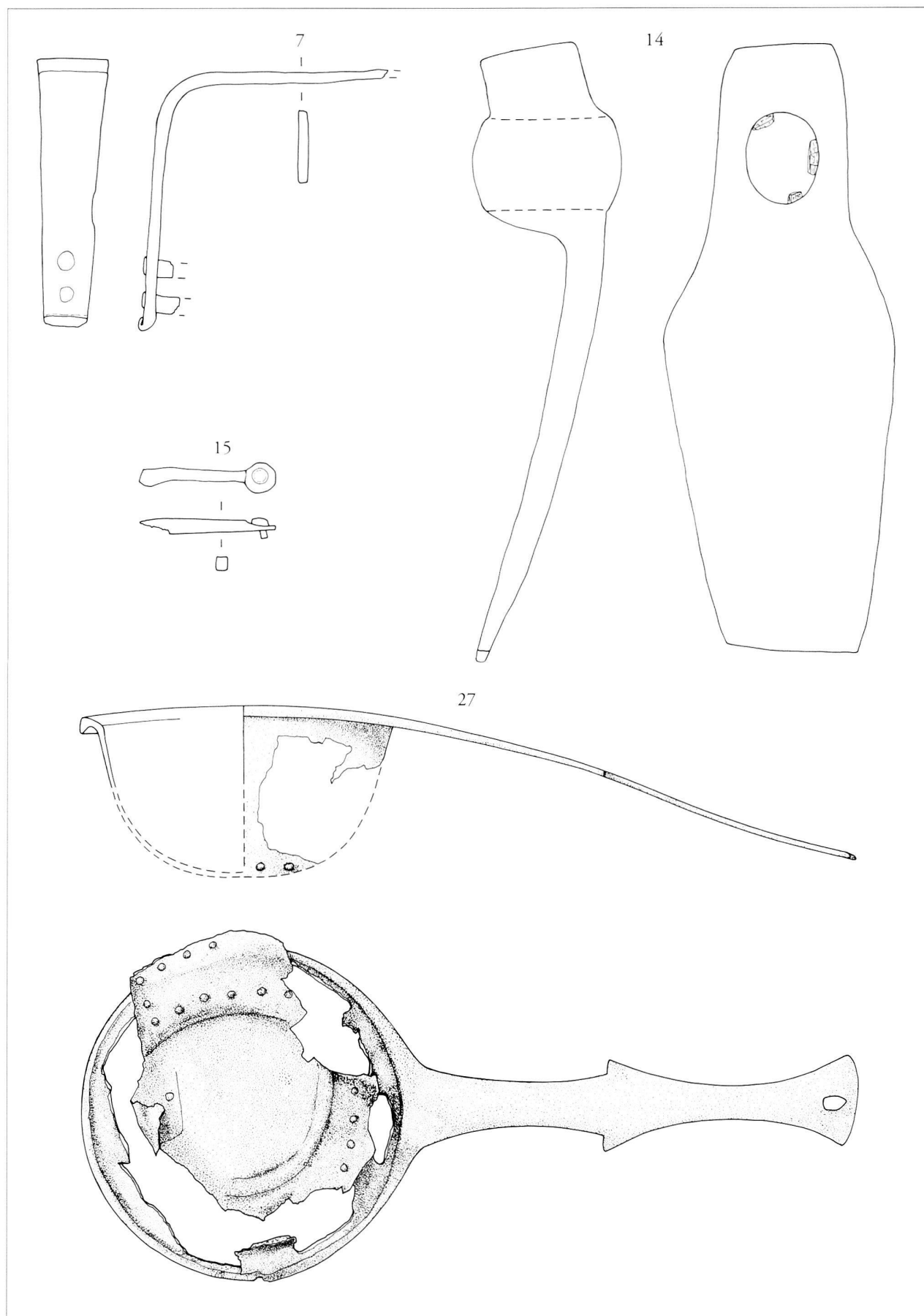


Fig. 26. Phase 3 (2^e moitié du III^e s. ap. J.-C.) 7, 14-15: fer; 27: bronze

Echelle 1:2

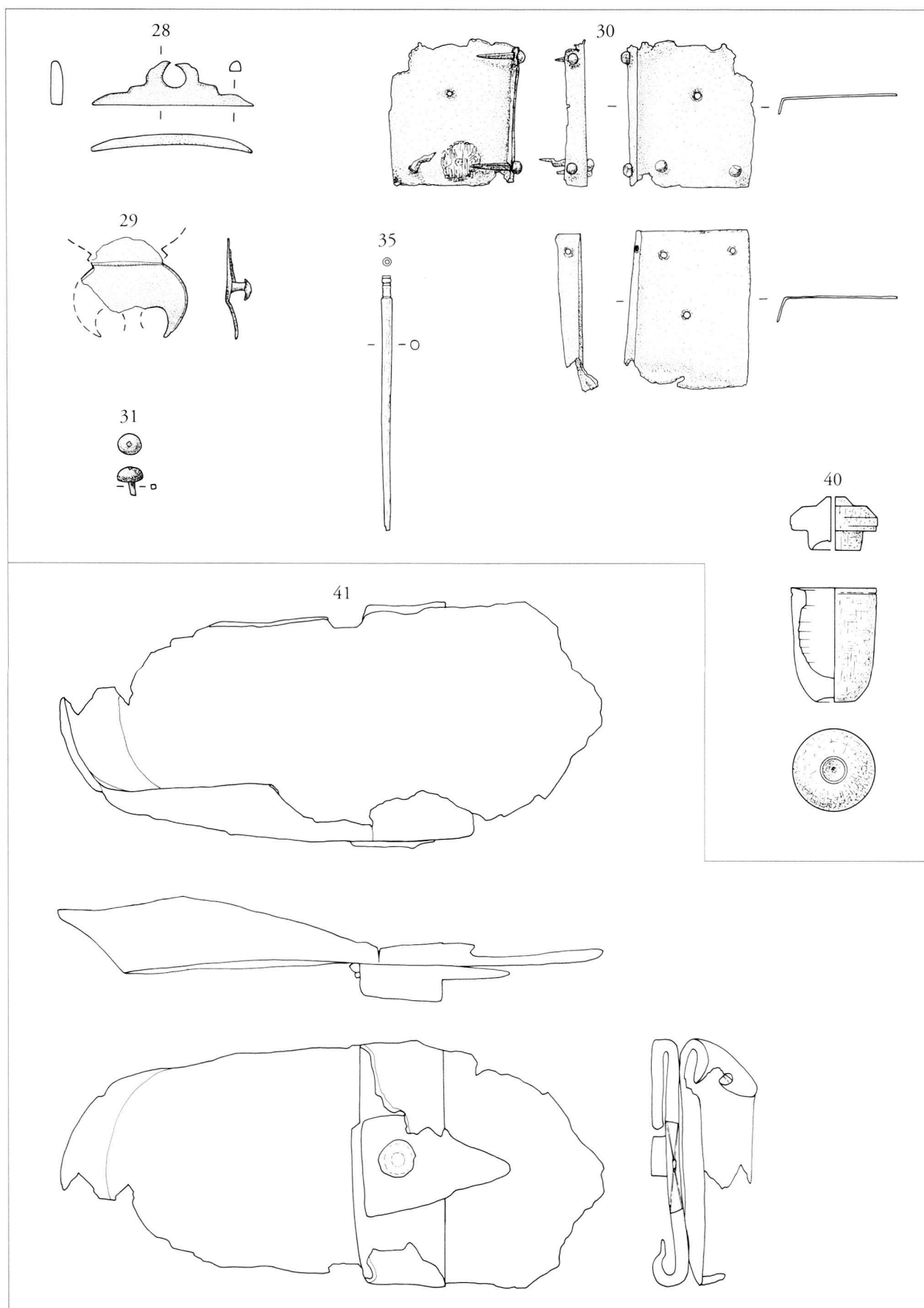


Fig. 27. Phase 3 (2^e moitié du III^e s. ap. J.-C.) 28-31: bronze; 35: os; 40: bois. Phase 4a (fin III^e s. - vers 320 ap. J.-C.) 41: fer
Echelle 1:2

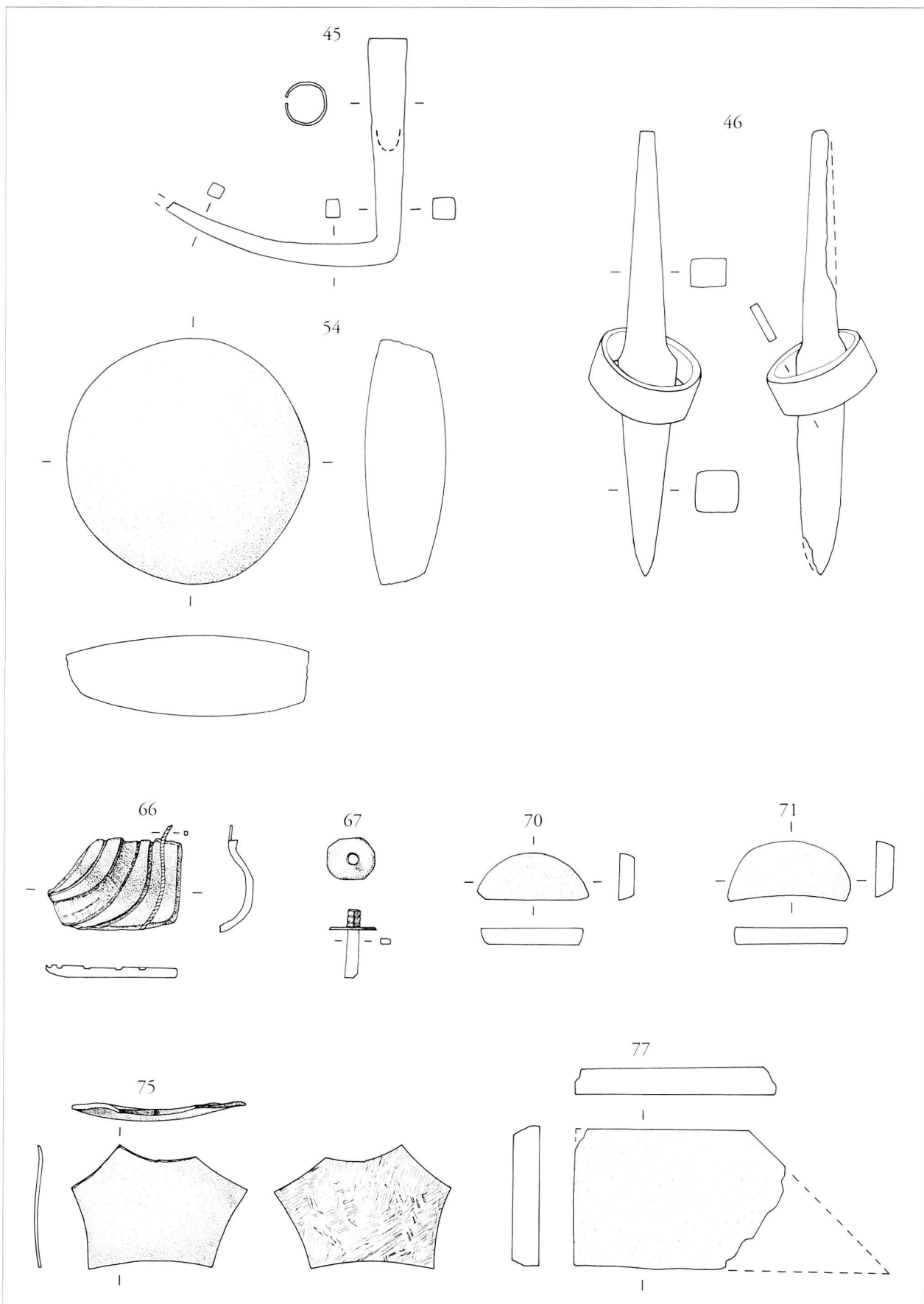


Fig. 28. Phase 4a (fin III^e s. - vers 320 ap. J.-C.) 45-46: fer; 54: pierre. Phase 4b (vers 320 - vers 330/335 ap. J.-C.) 66: bronze; 67: fer et bronze; 70-71: pierre. Phase 5 (abandon) 75: bronze; 77: pierre
Echelle 1:2